



COVID-19 : pour une fête d'Halloween amusante en toute sécurité



Les niveaux d'alerte et les mesures associées sont déterminés par le gouvernement du Nouveau-Brunswick conformément aux conseils et à l'orientation du médecin-hygiéniste en chef.

- Ces mesures peuvent être mises à jour régulièrement en fonction des nouvelles connaissances scientifiques ou de l'efficacité de mesures de contrôle antérieures au Canada ou dans d'autres pays.
- Différentes régions de la province peuvent se trouver à différents niveaux d'alerte à certains moments.
- Toutes les entreprises sont autorisées à fonctionner dans le cadre des niveaux d'alerte rouge, orange ou jaune, mais doivent avoir un plan opérationnel relatif à la COVID-19 qui s'aligne sur les directives de la Santé publique et de Travail sécuritaire NB pour s'assurer qu'elles protègent les citoyens, les clients et les employés en tout temps.

À TOUS LES NIVEAUX D'ALERTE :

- Toute personne qui fait partie d'un groupe à risque élevé en matière de santé doit éviter de participer aux activités de la fête d'Halloween, notamment les personnes souffrant de problème médicaux comme une maladie cardiaque, l'hypertension, une maladie pulmonaire, le diabète ou le cancer, les personnes dont le système immunitaire est affaibli par une maladie ou un traitement, ainsi que les personnes âgées.
- Ne quittez pas la maison si vous êtes malade ou si vous avez contracté la COVID-19.

NIVEAU D'ALERTE ORANGE :

- Il est possible de célébrer l'Halloween avec les membres de votre famille et vos amis qui font partie de votre bulle de deux ménages, plus les aidants formels et informels, ainsi que les membres de la famille proche (parents, enfants, frères et sœurs, grands-parents).
- La collecte de friandises de porte à porte n'est pas permise.
- Vous pouvez participer à une activité d'Halloween à l'extérieur, ou en organiser une, pourvu qu'elle regroupe au plus dix personnes et que vous respectiez les consignes de la Santé publique. Vous devez entre autres respecter les directives de distanciation physique et il est conseillé de tenir un registre des participants.

NIVEAU D'ALERTE JAUNE :

- Les célébrations informelles sont permises à l'intérieur et à l'extérieur, mais il est conseillé de dresser une liste de tous les participants (maximum de 50 personnes).
- Tout commerce, organisme ou groupe, comme un centre commercial, qui prévoit tenir une activité d'Halloween, doit avoir en place un plan opérationnel, dresser une liste des participants et veiller au respect des consignes de distanciation physique.
- La cueillette de friandises de porte à porte est permise, pourvu que les [conseils de la Santé publique](#) sont suivis.
- Si un enfant de votre ménage fait la cueillette de friandises de porte à porte, il doit éviter d'entrer en contact avec les membres de votre famille et de votre bulle d'amis dont la santé est à risque pendant plusieurs jours après la fête d'Halloween.



POUR DEMEURER EN SÉCURITÉ :

Suivez les [consignes de sécurité pour l'Halloween](#) pour que vos enfants et vous puissiez faire la collecte de friandises de porte à porte en toute sécurité. Ces directives déconseillent le port d'un masque d'Halloween. Cependant, il est conseillé à toute personne prenant part à une activité d'Halloween à l'extérieur de chez-lui de porter un masque en tissu en public, sauf si elle bénéficie d'une exemption.

- Tous les enfants doivent faire la collecte de friandises sous la surveillance d'un adulte.
- Si les enfants plus âgés doivent y aller sans la présence d'un adulte, prévoyez un trajet précis à l'avance et précisez l'heure à laquelle ils doivent revenir à la maison.
- Essayez de vous limiter à un seul quartier et prenez note d'où vous aller. L'application [Alerte COVID](#) est maintenant disponible.
- Si vous offrez des friandises :
 - » lavez-vous ou désinfectez-vous les mains avant de toucher aux friandises;
 - » n'offrez pas de friandises faites maison;
 - » ne permettez pas aux enfants de prendre des friandises dans un bol sauf si elles sont placées de façon à pouvoir les prendre sans toucher les autres dans le bol (solution : sac de gâteries individuels);
 - » songez à offrir des choses autres que des aliments, comme des autocollants, des petits jouets, des crayons de couleur vive, des carnets de notes, des effaces, des livres à colorier, des laisser-passer pour des activités ou des livres (des gâteries autres que des bonbons constituent un meilleur choix santé tout au long de l'année).
 - » Efforcez-vous de désinfecter fréquemment les surfaces qui sont touchées souvent comme les rampes d'escalier, les sonnettes ou les poignées de porte.
- Si un membre de votre ménage fait partie d'un groupe à risque élevé en matière de santé, vous pourriez placer une affiche sur votre porte : « Bonne Halloween en toute sécurité! Pas de visiteurs s'il-vous-plait. »
- Les enfants doivent se laver les mains avant de quitter la maison et à leur retour à la fin de la soirée. Ils doivent aussi se laver les mains avant de manger des friandises. Les parents doivent apporter avec eux du désinfectant pour les mains pour désinfecter les mains de leurs enfants si elles sont sales.
- Songez à organiser une activité dans votre quartier dans le cadre de laquelle les gens prennent place dans leur entrée ou sur leur galerie pour regarder passer les enfants costumés. Les personnes qui défilent en costume doivent se maintenir à une distance sécuritaire des autres familles et devraient aussi porter un masque en tissu.
- Les activités comme les maisons hantées sont permises, pourvu que l'on respecte les consignes de la Santé publique s'appliquant à tout rassemblement, comme celles sur la distanciation.
- N'organisez aucune activité qui présenterait un risque élevé de transmission, comme le jeu de la pomme dans l'eau et la décoration de biscuits.

POUR OBTENIR DES RENSEIGNEMENTS À JOUR :
WWW.GNB.CA/CORONAVIRUS